

ÉLECTION À LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE

Conformément au point 5 de la Politique d'élections du Syndicat du Soutien Scolaire de l'Outaouais (CSQ), nous vous annonçons officiellement que la période de mise en candidature pour l'élection au poste de la Première vice-présidente sera du **18 mai au 27 mai 2026**.

Le mandat est de trois (3) ans, soit du 1er juillet 2026 au 30 juin 2029.

Tâches du poste (libération temps plein) ;

- Elle peut être amenée à participer aux instances des conseils généraux et fédéraux.
- Elle est responsable politique des dossiers que le comité exécutif lui attribue.
- Elle est responsable des dossiers d'invalidité et de la CNESST.
- Elle est responsable de l'assurance de courte et longue durée.
- Elle est responsable des dossiers de retraites.
- Elle est responsable des dossiers RQAP.
- Elle participe aux instances du syndicat.
- Elle participe à l'organisation d'événements sociaux.
- Elle signe conjointement les chèques.
- Elle peut être amenée à assumer les responsabilités de la présidence de façon sporadique.
- Elle peut être amenée à présider une assemblée.

Veuillez faire parvenir votre candidature avec les spécifications suivantes :

Les personnes candidates doivent remplir le formulaire de mise en candidature (ci-joint) ainsi qu'une lettre de présentation et le faire parvenir à l'attention du comité d'élection par courriel au Comite.electiond13@gmail.com adressé au comité d'élection, ou sous enveloppe scellée à l'adresse du Syndicat avant la fin des mises en candidature se terminant le 27 mai. Le formulaire sera disponible sur le site internet ainsi qu'en format papier au bureau du syndicat.

IMPORTANT : Aucune candidature ne sera acceptée après 14 heures, le 27 mai 2026.

Le comité d'élections